

AUTODETERMINATION : UNE BOUSSOLE POUR L'ACCOMPAGNEMENT ?

Contexte

La loi 2002-2 a affirmé la place centrale de la personne accompagnée dans tout dispositif d'accompagnement par un établissement ou un service, en lui reconnaissant le droit de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de son projet personnalisé. Elle peut également exprimer son avis sur la qualité des prestations reçues et proposer des améliorations.

La mise en œuvre de ces droits peut cependant générer des tensions avec l'organisation, le fonctionnement ou les missions de la structure, notamment entre la liberté des personnes et les impératifs de sécurité.

Dans ce contexte, la formation des professionnels à l'autodétermination devient essentielle. L'autodétermination désigne la capacité des personnes à faire des choix pour leur propre vie, en fonction de leurs préférences et de leurs besoins. Elle est un levier fondamental pour garantir leurs droits, leur dignité dans une approche plus inclusive telle qu'établie dans la Convention de l'ONU.

Objectifs de la formation

A l'issue de cette formation, les participants :

- ✓ Construire en équipe une vision partagée de l'autodétermination, de sa mise en œuvre en tenant compte des spécificités de la structure et du public accueilli.
- ✓ Comprendre la notion d'autodétermination et concepts clés liés à l'apprentissage, le lien avec la participation et ses enjeux en adéquation avec les politiques publiques.

Durée : 12 heures réparties sur 2 jours

Formation inter-établissements : contacter le CREAI
Formation en intra et mixte en alternance avec les personnes accompagnées sur demande

Lieu : Nouvelle-Aquitaine

Intervenante :

Lucie BORDEAU, Psychosociologue
et un(e) intervenant(e) pair

Tarif :

Formation en inter : à partir de 140 € par jour
et par personne
Formation en intra : de 1 000 € à 1 400 € par jour
+ frais liés à l'intervenant(e) pair

Nombre de participants :

Groupe de 8 à 15 personnes (sinon nous consulter
et à adapter en fonction de la composition du groupe)

- ✓ Repérer les pratiques et postures professionnelles qui soutiennent l'autodétermination en s'appropriant les outils existants dont le projet personnalisé pour les intégrer dans l'accompagnement.

Contenu

Pourquoi parler d'autodétermination ?

- Définitions de l'autodétermination et de la participation en lien avec l'évolution des politiques publiques
- Discussion sur les enjeux de l'autodétermination pour les personnes accompagnées et les professionnels
- Les conditions de l'autodétermination : l'autoréalisation ; l'autonomie ; Responsabilisation ou le pouvoir d'agir ; l'autorégulation
- La place et le rôle des familles dans l'accompagnement de l'autodétermination

Modalités d'accompagnement favorisant l'autodétermination : bonne distance ou juste proximité ?

- Zone proximale de Développement
- Élaboration d'un projet personnalisé et des habitudes de vie
- Les étapes et les freins du processus d'autodétermination, enjeux éthiques
- Présentation d'outils et utilisations dans la pratique quotidienne

Public visé – Prérequis

Cette formation s'adresse aux professionnels de tous secteurs, désireux de mettre en place une démarche d'autodétermination.

Pas de prérequis demandé.

Dispositif pédagogique

Animation de type participatif, exposés théoriques courts, supports visuels et boîte à outils, étude de cas, diagnostic et plan d'action, partages d'expériences et supports vidéo.

Les supports pédagogiques (diaporama, bibliographie) seront remis lors de la formation.

Modalités d'évaluation

Voir modalités d'évaluation de la formation.